

Bientôt la neige ?



Dur d'imaginer que l'hiver approche avec des températures estivales et la neige qui tarde à recouvrir les sommets. Et pourtant la saison de ski approche. La station de Serre-Chevalier ouvrira officiellement le 12 décembre et si les conditions de neige le permettent, une préouverture le 28-29 novembre et du 5 au 8 décembre. Jusqu'au 30 novembre, il est encore temps d'acheter des forfaits de ski de piste et de ski de fond Serre Chevalier à tarif préférentiel.

Pour le ski de piste réservation sur : <http://www.skipass-serrechevalier.com>

Pour le ski de fond réservation auprès de l'office du tourisme à Villeneuve au 04.92.24.98.98.

Médaille d'argent

Depuis 1983 Irène Guillemaut travaille pour la municipalité du Monétier à l'école maternelle. Si au départ, elle a commencé pour des travaux de ménage très rapidement elle fut nommée agent territorial spécialisé des écoles maternelles (A.T.S.E.M.) car travailler auprès des enfants c'est ce qu'elle aime. Agent sérieuse et consciencieuse, à l'occasion de la fête d'automne, Irène sera récompensée de la médaille d'argent du travail pour son service au sein de la collectivité.



Facturation de l'eau potable

Notre commune avait jusqu'ici la possibilité de facturer la consommation d'eau potable aux foyers de manière forfaitaire. Cette dérogation était accordée aux communes dont la ressource en eau était abondante et dont un nombre limité d'usagers seulement était raccordé au réseau. Le décret du 11 septembre 2007, instaure le seuil de 1 000 habitants, au-dessus duquel les communes doivent impérativement adresser une facturation tenant compte de la consommation réelle aux usagers. La commune du Monétier-les-Bains, comptant une population supérieure à 1000 habitants durant plus de 3 années consécutives, ne peut donc plus bénéficier de cette dérogation. Elle dispose selon l'Arrêté Préfectoral du 26 février 2014 d'un délai de deux ans pour se mettre en conformité et établir une facturation progressive. Le premier appel d'offres lancé le 30 mars 2015 s'est révélé infructueux, faute d'offre présentée. Aussi, un marché reconfiguré comprenant étude et réalisation (pose de compteurs individuels) est en cours de rédaction avec le soutien de ITO5 (Ingénierie territoriale des Hautes-Alpes) afin de solliciter les prestataires potentiels. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que le planning des travaux sera établi.



Horaires d'ouverture de la mairie

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	15H – 17H
MARDI	10H – 12H	15H – 17H
MERCREDI	10H – 13H	13H30 – 17H
JEUDI	10H – 12H	15H – 17H
VENDREDI	10H – 12H	15H – 16H30

La cantine ce n'est pas que pour les enfants

Il est possible pour les personnes de plus de 60 ans de déjeuner à la cantine scolaire en même temps que les enfants. Le prix du repas est de 8.30 €. Il faut penser à réserver le mercredi de la semaine précédente.

Mairie du Monétier les Bains
Place Novalèse
05220 Le Monétier les bains
Tel 04 92 24 40 04
Fax 04 92 24 52 18
monetier@monetier.com
Directeur de la publication

Anne-Marie Forgeoux
Rédaction
Mairie du Monétier les Bains
Crédit Photos
Mairie
Conception Graphique
castier1@club.fr
Impression
Imprimerie Labouré - Embrun
Périodicité
Mensuel
Tirage
1000 exemplaires

www.monetier.com



Zone artisanale des Sables II
Et si on faisait le tri...

Page 2



Association Trait-d'Union
Un chasseur sachant chasser...
Fête d'automne

Page 3



Facturation de l'eau potable
Médaille d'argent
Bientôt la neige ?

Page 4

Le Monétier les Bains

N°20 - Novembre 2015



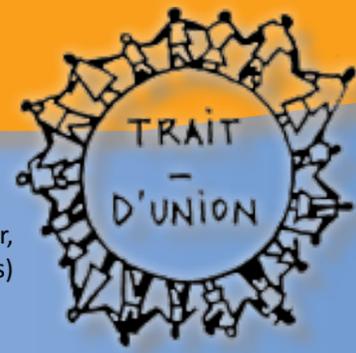
Photo le 11/11/2015

Edito

C'est le 18 septembre dernier que s'est réuni le premier Comité Directeur du nouvel Office de Tourisme de Serre Chevalier – Briançon issu de la fusion entre les deux Offices du même nom. Composé de 11 socio-professionnels et 10 élus exerçant sur le territoire, ce nouveau Comité Directeur entend s'appuyer sur l'ensemble des acteurs économiques et touristiques motivés afin de concrétiser sa stratégie. En effet, grâce à des travaux préalables communs, animés depuis plus de 3 ans, a mûri la volonté de développer une stratégie touristique partagée à cette échelle pertinente. Le Comité Directeur Serre Chevalier – Briançon a donc décidé, dans le cadre de ses travaux sur le Budget Prévisionnel 2016, le recrutement pour quelques mois d'un spécialiste chargé d'établir un diagnostic et d'émettre des propositions afin de développer la notoriété de Serre-Chevalier. Ce positionnement au cœur de la concurrence entre les stations de ski est un enjeu majeur pour l'économie de notre territoire, ce travail commun sera aussi une des toutes premières occasions de travailler ensemble autour d'un projet de développement commun. En tant que Maire et Présidente de l'office du Tourisme Serre Chevalier-Briançon, j'y serai particulièrement investie.

Le Maire Anne-Marie FORGEOUX

Bulletin
d'information
municipal



Zone artisanale des Sables II : RECIT D'UNE EXTENSION

Le projet d'extension de la zone artisanale des Sables fait suite au succès rencontré par la première tranche, qui n'a pas permis de satisfaire l'ensemble des demandes. Certains artisans n'avaient pu, à l'époque, obtenir un lot. La municipalité a donc décidé, en 2013, de réaliser une seconde tranche. L'édition du bulletin municipal de juillet 2013 relance le sujet en appelant à candidature avant la fin du mois en cours. Plusieurs courriers sont parvenus en Mairie (plus d'une douzaine). La nouvelle mandature relance la procédure en recevant les candidats de Décembre 2014 à février 2015, afin de préciser les attentes des parties. Suite à ces entretiens, il est demandé aux candidats de confirmer par écrit leur candidature. En juin, la commission travaille notamment sur le choix des critères d'attribution des lots mais aussi sur le projet d'aménagement dont le permis est déposé en Juillet 2015. Désistements volontaires et candidatures retenues: En août, un questionnaire répondant aux critères définis en commission, est adressé aux candidats, ainsi qu'une demande de justificatifs quant à la capacité à financer le projet présenté. Une date limite de retour des réponses est fixée au 25 Août. Certains candidats n'ayant pu respecter cette date, un dernier délai est octroyé aux retardataires jusqu'au 23 Septembre. La commission d'attribution réunie le 7 Octobre dernier, après avoir pris note des désistements de certains candidats, a retenu 6 postulants qui seront rapidement tenus informés de la suite du déroulement du projet. .

L'année 2015 a été riche pour l'espace multi-accueil Les Eterlous.

A partir de septembre 2015, la micro crèche c'est : 23 enfants (15 enfants en accueil régulier, 8 enfants en accueil occasionnel) et 22 familles (15 familles du Monétier et 7 familles autres)

- 3 Enfants de moins d'un an qui ont fait leur rentrée en septembre en contrat à l'année

- 8 Enfants entre 12 et 18 mois

- 3 Enfants entre 18 et 24 mois

- 1 Enfant de plus de 2 ans

- 6 enfants sont partis sur le chemin de l'école mais restent dans les effectifs et 2 enfants sont également accueillis sur la micro-crèche.

- 3 enfants sont passés du statut micro-crèche en garderie Gens du pays. Nous comptons un enfant dont l'arrêt de l'accueil a été définitif (départ pour l'école de Briançon).

En parallèle, 10 enfants fréquentent de façon régulière la garderie Gens du pays.

Petit rappel concernant les horaires d'accueil qui sont les suivants : du lundi au vendredi de 07H00 à 19H00.

Pour information, le samedi 28 Novembre de 15H00 à 17H00 est organisé un après-midi 'Rencontres' qui sera consacré à un temps d'échanges entre les membres du bureau de l'association Trait d'union, les membres du personnel de la micro-crèche garderie, des parents et des partenaires de la structure.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la structure à l'adresse :

garderiemonetier@gmail.com et le bureau de l'association à l'adresse : trait.unionmonetier@gmail.com

Les membres du bureau de l'association. La présidente Marielle BOY

Le permis d'aménager devrait être accordé d'ici peu et les travaux de viabilisation démarrer au printemps 2016

LES POINTS DE COLLECTE DU CARTON COMMUNE DU MONETIER LES BAINS



Et si on faisait le tri

Les cartons doivent être pliés, vidés et non souillés.

Et si on faisait le tri

Les équipes de la Régie des Ordures Ménagères constatent quotidiennement la présence de carton brun dans les bacs d'ordures ménagères. Ces cartons ne sont de fait pas recyclés. Afin de remédier à cette problématique, la CCB propose des solutions aux particuliers pour le recyclage de leurs cartons en créant des points d'apport volontaires, en plus des déchetteries. Vous trouverez ci-joint un plan relatif aux emplacements de points de collecte du carton brun. Les cartons doivent être déposés pliés et vidés de leur contenus. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Régie des Ordures Ménagères.

Un chasseur sachant chasser...



La société de chasse «le chamois» fête cette année son 82 ième anniversaire et reste toujours une des plus grande association de la commune de Monétier les Bains avec près de 110 adhérents.

Malgré les contraintes liées aux évolutions de la gestion cynégétique durant ces décennies, la pratique de la chasse reste une activité qui perdure. Cette activité est aussi une nécessité écologique dotant plus importante en zone périphérique du parc national des écrins.

Cette année encore nous avons mis en place de nombreuses mesures pour préserver le chamois sur les unités de gestion de la commune.

Je remercie l'ensemble des chasseurs d'avoir accepté de durcir encore plus nos modes de gestion dans le but de stabiliser les populations de chamois et de cervidés.

L'immense et magnifique biotope que nous offre la commune présente une diversité d'espèces chassables qui répond aux attraits de chacun. La maison de la chasse et de la nature fédère durant les trois mois qui suivent l'ouverture les jeunes et les anciens. Elle reste ouverte aux personnes qui souhaitent nous rencontrer et échanger.

Je remercie les membres du bureau qui œuvrent bénévolement toute l'année pour faire vivre notre passion et permettent aux chasseurs d'être des acteurs de la ruralité. Un grand merci à la municipalité qui nous accorde sa confiance. Nous comptons sur l'atavisme de nos descendants pour fêter le centenaire de notre société en 2033. Espérant leur laisser en héritage un territoire toujours aussi exceptionnel.

Le Président Frédéric REY

Info

La déchetterie de la Guisane (Au Monétier) sera exceptionnellement fermée le mardi après midi du 24 novembre. Les déchetteries de Fontchristiane et Clos Jouffrey seront ouvertes aux horaires habituels.

Fête d'automne



Pendant ce temps les adultes pourront profiter de l'ambiance musicale.

16h à 16h45 les enfants rejoignent leurs parents pour l'heure du goûter

16h45 Animation famille avec un quiz musical, un jeu dansant et chantant et un sketch interactif sollicitant la participation du public.

18h Dégustation du beaujolais en musique.

Remise de la médaille d'argent du travail à Irène Guillemaut

Merci pour votre tri.

Jaune, vert, rouge, marron, les arbres ne savent plus quelles couleurs inventer pour nous séduire. Une saison comme cela ça se fête. Au Monétier, on célébrera la fête d'automne le 22 novembre à la salle du Dôme.

Au programme cette année :

15h Le groupe « la chansonnette» avec L'Eric Larrivé vous accueille en musique.

15h à 16h Pour les enfants, il y aura un spectacle interactif alliant clown, magie et jonglerie dans la salle des lauzières.

Les enfants pourront même repartir avec leur sculpture en ballon.

